



Council of Europe

Note
to Editors

tel : +33 (3)88 41 25 60 / fax : +33 (3)88 41 39 11 / e-mail : pressunit@coe.int

“Arbitrary procedures for terrorist black-listing must now be changed”

Strasbourg, 01.12.2008 - “The ‘war on terror’ has gravely undermined previously agreed human rights standards” says the Council of Europe Commissioner for Human Rights, Thomas Hammarberg in his latest [Viewpoint](#) published today. Recommending a change in counter-terrorism measures and reparations for innocent victims, the Commissioner stresses that “measures taken for the maintenance of peace and security must respect the fundamental rights enshrined in the European Convention on Human Rights and the EU Charter of Fundamental Rights” and call “member states to ensure that their commitment to human rights does not waiver.”

« Terrorisme : vers la fin de l'arbitraire dans l'établissement de listes noires »

Strasbourg, 01.12.2008 - « La ‘guerre contre la terreur’ a porté gravement atteinte aux normes en vigueur jusqu’ici en matière de droits de l’homme » affirme le Commissaire aux droits de l’homme du Conseil de l’Europe, Thomas Hammarberg, dans son dernier [Point de vue](#) publié aujourd’hui. Recommandant un changement dans les mesures antiterroristes et des réparations pour les victimes innocentes, le Commissaire a souligné que « les mesures visant à garantir la paix et la sécurité doivent respecter les droits essentiels consacrés par la Convention européenne des droits de l’homme et la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne » et demande « aux Etats membres de faire le nécessaire pour ne pas déroger à leurs engagements au regard des droits de l’homme. »

ED217b08